

Communiqué de presse

Paris, le 15 avril 2021

Swiss Life Banque Privée et Alantra créent une offre inédite réservée aux chefs d'entreprise

En créant cette co-entreprise unique, Swiss Life Banque Privée et Alantra souhaitent accompagner les chefs d'entreprises dans la gestion de leurs patrimoines professionnel et personnel, en alliant leurs savoir-faire complémentaires. Cette joint-venture – une première sur le marché français – s'adresse exclusivement aux dirigeants de PME et d'ETI afin de répondre à leurs besoins et leurs attentes spécifiques.

L'objectif : accompagner les entrepreneurs dans la croissance de leur société (levée de fonds, ouverture du capital, cessions, transmissions...) tout en leur apportant un conseil fiscal et patrimonial adapté à leur patrimoine privé.

Un projet né de l'évolution du comportement des entrepreneurs

Là où il y a vingt ans, en l'absence de succession, les dirigeants cédaient leur entreprise au moment de leur départ en retraite, **les entrepreneurs opèrent de nos jours un rééquilibrage patrimonial progressif**. Fabrice Scheer, managing director chez Alantra, souligne : « *Faisant fortune plus tôt et plus vite, l'entrepreneur souhaite garder son rôle d'actionnaire prépondérant dans l'entreprise plutôt que de la céder en ouvrant, par exemple, le capital de son entreprise à ses cadres ou en monétisant son capital en s'associant à un fonds de private equity* ».

Pour Hervé Mercier Ythier, président du directoire de Swiss Life Banque Privée : « *La volonté de l'Etat de faire grandir les PME/ ETI et de faciliter les transmissions en France a amené le développement de nombreux dispositifs fiscaux (niche Copé, Apport-Cession...), ce qui a entraîné un réel besoin des entrepreneurs d'être accompagnés sur les plans privé et professionnel. C'est de ce constat qu'est née l'idée d'allier nos deux savoir-faire avec Alantra* ».

Proposer aux entrepreneurs une alternative au système multi-bancaire

La nouvelle offre élaborée par Swiss Life Banque Privée et Alantra (ré)concilie des compétences traditionnellement séparées : la banque d'affaire dédiée à la personne morale d'une part et la banque privée dédiée à la personne physique de l'autre. Elle veut permettre au chef

d'entreprise, dès les premiers échanges, **de bénéficier d'une vision à 360° de ses intérêts patrimoniaux et professionnels.**

Alors qu'Alantra bénéficie d'une **expérience et d'une proximité culturelle forte avec les entrepreneurs** et d'une **connaissance très fine des dynamiques de haut de bilan d'un grand nombre de secteurs d'activité**, Swiss Life Banque Privée a développé une **expertise reconnue en ingénierie patrimoniale** et une offre sur mesure permettant d'accompagner et de conseiller les chefs d'entreprise notamment dans le cadre de **cessions partielles ou totales.**

*« Au-delà du conseil, nous souhaitons également **favoriser des relations interpersonnelles entre les chefs d'entreprise que nous accompagnons** en leur proposant de participer à de belles opérations de haut de bilan ou en les faisant bénéficier d'offres exclusives telles que les clubs deal »,* ajoute Hervé Mercier Ythier.

Un contexte favorable pour lancer une nouvelle offre d'accompagnement

Malgré une activité économique fortement réduite, **les dynamiques financières et entrepreneuriales restent fortes.** *« Nous avons la certitude qu'investisseurs et entrepreneurs seront au rendez-vous : le 6^e Observatoire de SwissLife Banque Privée publié en septembre 2020 montrait que **les investisseurs restaient à l'affût d'opportunités financières**, que ce soit sous la forme d'investissements en actions ou en private equity »,* rappelle Hervé Mercier Ythier. *« Cette co-entreprise nous permettra d'accompagner de belles aventures entrepreneuriales et de favoriser notamment le financement de l'économie réelle ».*

« Du côté des entreprises, beaucoup d'indicateurs stratégiques sont positifs », complète Fabrice Scheer. *« En février 2021, l'INSEE soulignait que **le nombre de créations d'entreprises avait atteint un nouveau record en France** avec 848 200 créations en 2020, soit une progression de 4 % par rapport à 2019¹. En mars 2021, l'indicateur mensuel de Maddyness relevait **que les levées de fonds des start-ups retrouvaient leur niveau d'avant crise**, avec 349 millions d'euros levés en mars². Enfin, le panorama annuel des cessions et acquisitions d'entreprises réalisé par France Invest, met en lumière le fait que **le nombre d'opérations en 2020 reste sur un niveau très élevé** avec plus de 1300 opérations contre 1400 en 2019. Ce niveau est d'autant plus remarquable comparé à l'effondrement constaté lors du dernier choc en 2009 avec seulement 750 opérations. »*

Avant même le lancement de l'offre, un premier mandat a été signé, révélant une réelle attente des chefs d'entreprise. D'ici un an, La Banque d'Affaires a pour ambition d'avoir déjà conseillé une dizaine d'opérations.

Regardez en replay la conférence de presse

<https://www.monlive.pro/banque-affaires/>

¹ « Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire », INSEE, paru le 03/02/2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016913>

² « 349 millions d'euros levés en mars, la BioTech bénéficie du contexte », Maddyness, publié le 01/04/2021, <https://www.maddyness.com/2021/04/01/maddymoney-351-millions-euros-leves-mars-2021-biotech/>

A propos de la co-entreprise

Cette co-entreprise est une joint-venture au capital initial de dix mille euros, créée et détenue à parts égales par Alantra et Swiss Life Banque Privée. Bénéficiant de deux savoir-faire complémentaires, elle accompagne les chefs d'entreprises de PME et d'ETI dans la croissance de leur société (levée de fonds, ouverture du capital, cessions, transmissions...) tout en leur apportant un conseil fiscal et patrimonial adapté à leur patrimoine privé. Un président et un directeur général seront désignés dans les mois à venir.

A propos de Swiss Life Banque Privée - www.swisslifebanque.fr

Swiss Life Banque Privée, filiale commune des groupes Swiss Life et VIEL & Cie, se positionne comme un acteur de référence de la Banque Privée en France. S'appuyant sur ses pôles d'expertises, l'ingénierie patrimoniale, la gestion d'actifs et le corporate finance, elle accompagne ses clients investisseurs privés, chefs d'entreprise et institutionnels dans l'élaboration de solutions personnalisées. Elle gère près de 6 milliards d'euros d'actifs pour le compte de ses 5 000 clients et totalise une conservation de plus d'une quarantaine de milliards d'euros d'actifs (au 31/12/2020).

À propos d'Alantra - www.alantra.com

Alantra est un groupe financier international de banque d'investissement et de gestion d'actifs spécialisé dans le midmarket avec des bureaux en Europe, aux Etats-Unis, en Amérique latine et en Asie. L'activité banque d'investissement apporte un conseil indépendant dans des opérations de fusions-acquisitions, de financement, de marché et d'intermédiation de portefeuilles de créances. L'activité gestion d'actifs propose à ses clients un accès unique à un large choix de stratégies d'investissement (investissements directs, fonds de fonds, co-investissements et secondaires) dans sept classes de gestion d'actifs hautement spécialisées (private equity, fonds de gestion active, dette privée, infrastructure, capital-risque, immobilier et gestion de fortune).

Contacts presse

Hopscotch Capital (Swiss Life Banque Privée)

Valérie Sicard – 01 58 65 00 72 – vsicard@hopscotchcapital.fr

Esteban Mayan-Torres – 01 41 34 20 20 – emayantorres@hopscotchcapital.fr

Ulysse Communication (Alantra)

Jean-Philippe Mocci M: +33 (0)6 71 91 18 83 - jpmocci@ulyse-communication.com

Charles Courbet M: +33 (0)6 28 93 03 06 - ccourbet@ulyse-communication.com